

Culture & dignité

DROITS CULTURELS, QUARTIERS POPULAIRES ET AGIR HABITANT

Les quartiers populaires non seulement ne manquent pas de culture, mais sont à l'endroit de son invention : dans la langue qui se renouvelle, dans les imaginaires qui se trament, dans les formes qui émergent, dans les mémoires qui se transmettent, dans les cuisines où l'on prépare des plats à partager, dans les histoires de vie où se noue, dans des trajectoires individuelles, la grande Histoire, l'histoire d'un peuple. Mais les politiques culturelles ont longtemps regardé ailleurs - vers les grandes œuvres à diffuser, vers les publics à atteindre. Au cœur de ma cantine, aux Izards à Toulouse, illustre ce que peut l'action culturelle quand elle commence à l'inverse, par ce que les habitant-e-s sont, font et savent – quand elle commence par la dignité.

PROBLÉMATIQUE

Les quartiers populaires sont l'« entre des cultures ». Et l'entre des cultures est difficile, parce qu'il est conflictuel. Le philosophe Homi K. Bhabha propose pour le penser le concept de « tiers-espace » [Bhabha et Rutherford 2006], qui fait écho à ceux de tiers-lieu et d'espace intermédiaire : c'est à l'entre que s'invente la culture, comme processus de différenciation – et non depuis une diversité pacifiée.

Il n'est qu'à suivre l'évolution des modes musicales, vestimentaires ou langagières pour s'en rendre compte. Et pourtant, les institutions culturelles s'en détournent, ou pire : les célèbrent à condition de les reformuler dans leur propre cadre. C'est ce que Bhabha nomme l'endiguement de la différence culturelle [Bhabha 2007] : « Une norme transparente se constitue, une norme posée par la société d'accueil ou par la culture dominante, qui affirme tout le bien

possible des autres cultures, mais qui exige simultanément de pouvoir les situer dans son propre cadre de référence. » – Homi K. Bhabha.

Il faut passer par l'Opéra pour que le hip-hop soit reconnu - on pense aux Indes Galantes de Cogitore, chorégraphie de krump sur fond d'opéra baroque. À quarante ans d'écart et dans des configurations institutionnelles très différentes, la trajectoire de Black Blanc Beur, première compagnie de hip-hop en France (1984), issue de la Marche pour l'égalité, qui a fini par déposer le bilan. Son cofondateur, Jean Djemad : « dans ce pays, vouloir construire un "nous" là où toute la pensée artistique est construite autour d'un "je" triomphant, c'est encore un super problème. »

Les droits culturels visent ce « nous ». Ce sont des droits fondamentaux des personnes : non pas l'accès à des biens culturels définis par des experts, mais la liberté de participer à la vie culturelle selon ses propres référents, de voir ses pratiques reconnues, de contribuer à la définition de ce qui a de la valeur. En France,

cette conception se heurte à une tradition fondée sur la diffusion d'une culture dominante – universelle en théorie, européen-centrée en pratique - qui a marginalisé les cultures minoritaires, particulièrement celles issues de l'ancien empire colonial. Comme le souligne Lionel Arnaud [Arnaud 2018], les cultures jugées « trop situées » ont été renvoyées au folklore puis à l'animation socioculturelle. Ce « sentier de dépendance » persiste, quoique la Déclaration de Fribourg de 2007, les lois LCAP de 2016 et NOTRe de 2015 aient introduit les droits culturels dans la législation, affirmé le rôle de l'État et des collectivités territoriales dans le soutien à la création artistique et fournit un cadre qui a contribué à la reconnaissance des lieux intermédiaires et indépendants. C'est dans ce contexte que l'ouverture du restaurant Si ma cantine m'était contée prend son sens. Il ne s'agit pas d'amener la culture dans un quartier qui en serait dépourvu, mais d'exprimer par la pratique alimentaire – ce fait de natureculture [Haraway 2020] –

la dignité des personnes qui vivent aux Izards, et d'en faire le point de départ d'un agir habitant qui construit ses capacités, son espace d'expression - « sans avoir à demander l'autorisation », dit Yamina Aïssa Abdi, fondatrice du lieu.



AU CŒUR DE MA CANTINE – SI MA CANTINE M'ÉTAIT CONTÉE

TERRITORIALITÉ

Urbain – quartier des Izards, Toulouse, quartier prioritaire de la politique de la ville

TEMPORALITÉ

- Izards Attitude fondée en 2013
- Au cœur de ma cantine fondée en 2022 • Cantines éphémères dès février 2024
- Restaurant Si ma cantine m'était contée ouvert en avril 2025

PRÉSENTATION

Entre 2013 et 2021, le quartier des Izards connaît une période particulièrement difficile : violence, trafic, une dizaine d'assassinats. Dans ce contexte, Yamina Aïssa Abdi, femme et mère du quartier, cofonde en 2013 l'association Izards Attitude. La démarche est simple : reprendre place dans l'espace public, en tant que femmes, pour se redonner une liberté d'action. L'association rencontre très vite le Tactikollectif, porté par Tayeb Cherfi, originaire lui aussi des Izards et engagé de longue date dans l'activisme culturel avec Zebda, Les Motivés et le festival Origines Contrôlées.

En 2018, deux événements se croisent. Toulouse Métropole Habitat installe une friche urbaine au pied des tours, où un maraîcher cultive des légumes que les habitants peuvent récolter, à distribuer gratuitement - mais les habitants ne s'en saisissent pas. La même année, une grande conférence régionale sur l'alimentation se tient à l'hôtel de Région, à Toulouse, en Occitanie, sans la présence des habitants des quartiers populaires. Ce double constat - un jardin sans habitants, une conférence

sur l'alimentation sans ceux qui en ont le plus besoin - révèle un décalage. En 2021, Yamina Aïssa Abdi et Khadija Gueye sont identifiées porteuses de projet par la mairie, après une longue négociation : la mairie voulait un entrepreneur individuel, le collectif a imposé une association d'habitantes. En octobre 2022, l'association Au Cœur de Ma Cantine est créée pour porter le projet Si ma cantine m'était contée.

Le lieu n'ouvre qu'en avril 2025 - trois ans de retard, en raison d'erreurs de construction (le local avait été aménagé comme deux locaux distincts, non comme un restaurant). Ce retard manque d'être fatal : le chômage de Yamina Aïssa Abdi s'épuise. C'est la Fondation La Poule Rousse, mise en lien par Boris Tavernier (fondateur de VRAC), qui va financer son poste à partir de novembre 2024. Entre-temps, dès février 2024, Yamina Aïssa Abdi invente les cantines éphémères : une fois par mois au centre social, avec un chef cuisinier invité. Trente couverts au premier service, soixante-dix au dernier. Avant l'ouverture du lieu, la pratique est déjà là.

PORTRAIT DU LIEU

01. UNE ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

L'association repose sur un CA à deux collèges : habitant.e.s d'une part, institutions/associations de l'autre (Centre social, Tactikollectif) et équipe salariée : Yamina Aïssa Abdi, coordinatrice, Muriel Lapeyronnie, cheffe cuisinière, Tayeb Cherfi en salle. Le collectif associe salariées, habitantes et bénévoles dans une relation de réciprocité. Yamina Aïssa Abdi arrive aux Izards en 1997. Tayeb Cherfi y a grandi. Ils ne sont pas dans une posture d'extériorité bienveillante, mais d'appartenance commune.

Ce rapport de pair à pair leur permet de regarder les femmes du quartier « dans les yeux » : « *À nous, tu ne nous racontes pas d'histoire.* » La cantine est un espace où les personnes ne sont pas les bénéficiaires d'un service mais les co-productrices d'un lieu qu'elles s'approprient progressivement.

02. ÉCONOMIQUE

Une soixantaine de bénévoles : 2-3 commis en cuisine chaque jour (« injouable autrement »), un comptable retraité, un serveur. Local de 185 m² loué à la mairie (bail 9 ou 12 ans, révisé tous les

3 ans, 850 € plus 300 € de charges), qui a investi 780 000 € dans les locaux et l'aménagement - « une dinguerie ». Refus délibéré du crédit bancaire ; financement participatif (environ 11 000 euros) pour le mobilier chiné, ainsi que pour l'investissement et les salaires. Chiffre d'affaires : environ 10 000 euros/mois pour 20-40 couverts/jour, insuffisant sans subventions.

Ambition : vivre sans subventions à terme, pour pouvoir « payer les charges et les salaires durablement ».

03. TRAVAIL CULTUREL

Ateliers de cuisine auto-organisés (« je mets les conditions, après les gens font comme ils le sentent »), rencontres culturelles mensuelles, ateliers lecture, transmission de savoirs culinaires entre générations et entre rives de la Méditerranée. Pas un projet artistique sectoriel : un activisme culturel dans la filiation de l'éducation populaire.

04. PARTENARIATS

Proches : Centre social des Izards, Tactikollectif, VRAC Toulouse, Ecopôle Edenn, ferme Bordebio,

Produit sur son 31 (producteurs de Haute-Garonne), Maison des Solidarités, ARPAD (arrivée bien après dans le projet, pour accompagner une personne sans papiers).

Lointains : réseaux militants des quartiers (MIB Montpellier, Paris, Lyon), fondations (La Poule Rousse, Biocoop), Climate House Paris dont Yamina Aïssa Abdi est cofondatrice - un pied dans la « haute sphère » pour « faire bouger les lignes ».



APPARTENANCE

- Tiers lieu culturel, café concert, lieu culturel et citoyen, membre de Tiers-lieux BFC

PRATIQUES

- Au Galpon - ateliers, résidences, concerts cantine et alimentation durable
- Hors les murs - création participative (Biennale)
- Festival art de la rue (Détoours),
- EAC de la crèche à l'Ehpad, action en milieu pénitentiaire...

CONTEXTE TERRITORIAL

Toulouse présente un tissu culturel marqué par une tradition d'éducation populaire (Peuple et Culture, Ligue de l'enseignement, mouvements occitans) et la présence de collectifs issus des mouvements urbains des années 1990-2000. Le Tactikollectif s'inscrit dans cette continuité, depuis VITÉCRI (fin des années 1970 et Zebda jusqu'au festival Origines Contrôlées.

La notion de droits culturels résonne ici dans l'histoire longue de la défense des cultures minoritaires occitane et issues de l'immigration – et dans leur alliance avec les mouvements contre-culturels, se teintant d'un activisme qui précède sa formalisation juridique. Avec la fermeture de Mixart Myrys (une friche complice du Tactikollectif) en avril 2024, après 28 ans d'existence et plusieurs années de conflits juridico-politiques, un point de rupture est atteint. Toulouse n'est plus la ville turbulente des cultures contestataires, où foisonnent les alternatives – elle a été pacifiée. Le milieu se recompose à l'échelle régionale à travers un déplacement des jeunes initiatives en milieu rural – tandis que le Maire de Toulouse passe le mot d'ordre aux associations culturelles qu'il finance de ne pas faire de politique¹.

1. Voir à ce sujet « Neutraliser le monde associatif. Enquête sur une injonction à la dépolitisation » de l'Observatoire des libertés associatives, en bibliographie.

L'ÉCOSYSTÈME LOCAL

La Cantine est soutenue via la politique de la ville 3 000 € pour des ateliers de cuisine) mais n'a pas de convention culturelle : le soutien vient de la mairie (foncier) et d'une fondation privée (poste salarié). Malgré une évolution des politiques culturelles – création de la DG Démocratie Culturelle au ministère, élargissement de la définition de la culture – dont on peut inférer que les droits culturels « infusent sans être nommés », comme ce fut dit lors du webinaire à la Cantine, aucune ligne budgétaire culture ne la finance. Ce manque n'est pas anodin : il révèle les limites des cadres institutionnels face à un projet qui croise alimentation, santé, culture et émancipation sans sectoriser. Cédric Brossard, coordinateur de la Fabrique Francophone, nomme la difficulté : les tiers-lieux culturels sont pris entre deux injonctions contradictoires – un discours marchand qui les pousse vers la rentabilité, un discours institutionnel qui les ramène à la logique d'accès aux œuvres. Et la complexité même de ces lieux, que les institutions savent dépasser quand elles veulent soutenir, peut aussi servir de prétexte commode au désengagement financier.

Le point de situation dressé le 19 novembre 2025 par le groupe de travail culture du réseau régional des tiers-lieux d'Occitanie La Rosée – dont Cédric Brossard est membre – donne à cette double injonction son ancrage régional. Le diagnostic y est formulé en termes structurels : à l'échelle régionale, les dispositifs intersectoriels qui finançaient les croisements (Culture-Santé, Culture-Justice, crédits culture de la politique de la ville) sont menacés, et c'est le compromis civico-marchand dont Aurélie Landon décrivait la formation autour des tiers-lieux qui prend fin. La formule qui clôt ce constat – « le problème, c'est de devoir demander » – fait valoir à l'échelle de la région ce que la Cantine permet à l'échelle du quartier : agir « sans avoir à demander l'autorisation ». D'un bout à l'autre du territoire occitan, la question de la reconnaissance se pose dans les mêmes termes – ceux de la dignité.

ÉTUDE DE CAS

SI MA CANTINE M'ÉTAIT CONTÉE

Avant la cantine, Izards Attitude organise « Ici ça bouge en bio » : faire venir des producteurs locaux aux Izards. Aucun n'accepte de venir. Ce refus dit tout des représentations qui entourent les quartiers populaires – et de la nécessité, pour les habitants, de construire leurs propres espaces plutôt que d'attendre que les autres viennent à eux. La cantine naît de cette expérience d'exclusion symbolique : un lieu tenu par le quartier, où les producteurs viennent désormais parce qu'on les invite. Le problème n'a jamais été l'offre alimentaire : c'est la relation, la confiance, la reconnaissance.



FOCUS SUR LA PRATIQUE : LA CULTURE COMME DROIT(S) ET COMME DIGNITÉ

GÉNÉALOGIE DE L'ACTIVISME CULTUREL AUX IZARDS

« De mémoire d'ancêtres, on raconte que l'actuel emplacement de la cité jouxait le domaine des brigands de Lalande (aujourd'hui zone industrielle), et celui des lépreux ; et qu'ici-même se dressèrent les barricades des "rouges" autour desquelles s'affrontèrent la cavalerie des forces de l'ordre et les syndicalistes. » - VITÉCRI

L'activisme culturel des Izards ne naît pas en 2013. Il s'inscrit dans un demi-siècle de pratiques culturelles et militantes dans les quartiers nord de Toulouse. VITÉCRI, le collectif Vidéo-Théâtre ÉCRiture des Izards, dont Tayeb Cherfi fait partie, naît à la fin des années 1970. « 1978, les Izards, banlieue nord de Toulouse. Un organisme de formation continue vient faire un petit film vidéo sur les enfants et les adolescents immigrés, afin de le proposer dans un stage de formation d'instituteurs. Des jeunes du quartier vont prendre la parole pour ne plus jamais la lâcher. C'est l'aventure de l'association VITÉCRI qui commence », écrit Magyd Cherfi. Dans une logique autofictionnelle et performative proche de celle des actionnistes viennois, VITÉCRI filme sa propre vie, tout en l'intensifiant – son objectif : « redonner la parole aux cultures dites minoritaires. On réhabilite à la fois les cultures d'origine mais surtout cette culture du quotidien qui n'est rien d'autre qu'une appropriation de la traditionnelle émergence des idées de la rue »². Zebda, le fameux groupe de rock, en est issu : il naît dans une vidéo (« Salah, Malik, beurs. ») qui relate les déboires d'un groupe imaginaire. Le succès du film, qui obtiendra le prix spécial du jury du festival du film méditerranéen, va littéralement instaurer Zebda³. Vient ensuite Les Motivés, album de chants de lutte enregistré en huit jours et distribué dans toutes les Fnac de France « pour zéro euro » grâce

à la solidarité des militant.e.s, mais aussi mouvement politique qui fera 12,5 % aux élections municipales – dans un effet de superposition d'un produit culturel et d'un geste politique, Puis vient « Ça bouge au nord » (1991-1994). Enfin, le Tactikollectif (1997) va prolonger cette tactique en travaillant, dès 2004, via le festival « Origines Contrôlées », « les apports de l'immigration et des quartiers populaires en matière politique et culturelle ».

Cette généalogie n'est pas un décor : c'est la condition de possibilité de la Cantine. Si Yamina Aïssa Abdi peut organiser « la veille pour le lendemain » une rencontre avec une doctorante venue de Marseille et que, le lendemain, les femmes du quartier sont là, c'est parce que ce répertoire de l'action collective est repéré, connu, maîtrisé. « C'est à la condition d'avoir bâti avec le temps, la patience et les copains, que la spontanéité peut exister. »

L'éducation populaire est le fil directeur de cette histoire. Pas comme discipline institutionnelle, mais comme pratique active et militante – sa version grass root : le goût de se former, d'apprendre avec et des autres, de refuser la position de consommateur passif. Yamina Aïssa Abdi l'a appris avec le Tactikollectif. Les femmes du quartier l'ont appris avec Izards Attitude. Et maintenant elles le transmettent elles-mêmes, dans la cuisine, autour d'un couscous, d'un steak de champignons ou d'un poulet mariné à la texane. Et c'est en quoi ce fait de natureculture – où se nouent le corps, le territoire, la mémoire et le politique – échappe aux grilles sectorielles des politiques culturelles.

2. Cf VITÉCRI, « Les gens de VITÉCRI », p.36.

3. Sur le concept d'instauration, voir Souriau, « Du mode d'existence de l'œuvre à faire », en bibliographie.

« LES CANTINES ÉPHÉMÈRES »

UN EXEMPLE DE MAÎTRISE D'USAGE

En février 2024, le local n'est toujours pas ouvert. Yamina Aïssa Abdi n'attend pas : elle invente les cantines éphémères, une fois par mois au centre social, avec un chef invité et des habitants bénévoles en cuisine. Premier service : 30 couverts. Puis 40, 48, 70 – on occupe la cuisine, le hall, la salle voisine. Avant la publication du menu, les places sont réservées. La cantine existe – la cantine déborde. Sans local, sans convention, sans label. Instaurer la pratique sociale avant que le cadre institutionnel et matériel ne soit prêt, de sorte que l'institution soit conduite à reconnaître ce qui existe déjà, c'est faire jouer à plein la puissance normative des usages. C'est une stratégie. Mais c'est aussi un mode de l'agir réfléchi en commun : ça se passe, ça se produit à plusieurs, sous des formes toujours sinon anonymes, du moins qui n'appartiennent pas à une seule main.

Yamina Aïssa Abdi démontre à travers ce geste, non pas une maîtrise d'ouvrage – elle ne programme pas – mais sa maîtrise d'usage⁴. L'action publique vectorise les projets de l'amont (programme, financement, label) vers l'aval (les usagers, comme cible, bénéficiaire) ; la maîtrise d'usage pense non pas linéaire et continu, mais circulaire et disjoint. Rythme et écriture du temps : 30, 40, 48, 70 couverts – motif d'une itération qui s'augmente par récurrence⁵. La même attention a présidé à la conception de la cuisine – dessinée par Kevin, un habitant, un cuisinier – et même un Chef : un maître d'usage (et pas un architecte ou un ingénieur) – pour être accessible « aux Chefs et aux habitants » – pour que la cuisine reste ouverte sur la cantine et réciproquement. La maîtrise d'usage, jusque dans les plans.

4. À propos de maîtrise d'usage, voir Biton et Bernfeld, in « L'usager face à l'architecture », en bibliographie.

5. À propos de la répétition active, voir Deleuze, Différence et répétition, en bibliographie.



PROBLÉMATISATION : LES DROITS CULTURELS À L'ÉPREUVE

— L'alimentation comme fait social total

L'aliment est un fait social total, au sens de Mauss : il permet de penser simultanément la dignité (manger des produits de qualité, cuisinés avec soin), la santé (maladies cardiovasculaires, obésité, diabète massifs dans le quartier depuis le Covid), le rapport au territoire (circuits courts, maraîchers de Haute-Garonne), la transmission interculturelle (savoirs culinaires transmis entre générations, par-delà terres et mers), la sociabilité, le rapport d'altérité (le repas partagé comme espace de rencontre et d'hospitalité), et finalement - peut-être le secret le plus évident et le mieux gardé de toute pratique alimentaire - la mortalité, car se nourrir, c'est entretenir sa propre vie en la retirant à autre chose.

Quand Tayeb Cherfi parle de « *fabriquer de l'époque, de la rencontre, de la poésie* », il indique dans l'aliment ce qui dépasse la nutrition pour toucher à ce qui fonde la vie commune. La dimension culturelle du geste alimentaire commence là : devant le problème que pose tout aliment, en tant qu'opérateur d'un passage. Derrière le partage du « cru et du cuit », se tient le partage du mort et du vif. Derrière le motif des cuissons, ce qui distingue l'humain, du divin et de l'animal⁶.

Alors quand la Cantine sert « *un plat riche, un plat carné, avec un peu de tenue, un peu de dignité* », elle pose non seulement un plat sur la table, mais un acte politique dans la Cité. Elle fait la part de ce qui est bon pour le corps – un plat riche, une viande – et de ce qui est bon pour l'esprit – de la tenue, de la dignité. Elle adresse une parole à ses hôtes – que la qualité n'est pas réservée aux classes aisées. Elle fait acte d'humanité – car nous ne sommes humains qu'à la condition, répétée, de le devenir.

Ce partage de l'aliment appelle trois fois la dignité : la dignité devant soi-même (je prends soin de ce que je désire) ; la dignité devant l'autre (je fais attention à l'image que je donne) ; la dignité devant le mort (la plus subtile :

c'est à la fois le plaisir de savourer le met, et l'inquiétude de ne rien gâcher – c'est la reconnaissance souvent secrète – parfois angoissée, à l'égard de ce qui est mort pour que je vive, qui laisse, à la regarder de trop près, perplexe devant la vie. Il y a du sublime dans nos assiettes.

Comme l'Olive à Aubervilliers, dans le projet des Poussières, les aliments de la Cantine opèrent des intermédiations. Nous retiendrons surtout ici leur valeur instaurative⁷ : ce que partager un aliment instaure, c'est de la dignité.

— La réciprocité contre la prescription

Les politiques culturelles, même lorsqu'elles se réclament des droits culturels, restent trop souvent prescriptrices - elles pensent l'accès à la culture comme un mouvement à sens unique, des institutions vers les habitants. Cédric Brossard le formule sans ménagement : « *à partir du moment où on reste prescripteur sur les droits culturels, on a déjà tout faux.* » Yamina Aïssa Abdi le formule sans jargon : « *J'ai besoin de vous. Je ne sais pas faire ça.* »

Ce renversement du rapport prescripteur-bénéficiaire n'est pas une posture, c'est un principe de fonctionnement : les femmes ne sont pas les bénéficiaires d'un service, elles sont les hôtes du lieu - co-productrices de son hospitalité, qui s'institue toujours dans une réciprocité : je suis l'hôte de mon hôte. Lorsqu'elles proposent d'elles-mêmes d'occuper la cuisine une fois par mois, le renversement a fonctionné. Ce principe a un coût : pendant quatre ans, Izards Attitude n'a perçu aucun financement, tout en servant de relais gratuit à des structures qui venaient chercher des habitants pour valoriser leurs propres projets - une instrumentalisation silencieuse que les droits culturels devraient permettre de dépasser.

— Quand les droits culturels deviennent la langue de l'institution

Depuis la loi NOTRe, les droits culturels progressent dans les institutions culturelles - mais la notion y est-elle toujours bien appropriée ? Trois dérives s'observent.

La première est cosmétique : des politiques inchangées se redécrivent en termes de droits culturels, sans que rien ne bouge dans la répartition des moyens - les droits culturels sont nommés sans être exercés, symétrique inverse du constat d'Emmanuel Pidoux (exercés sans être nommés). La deuxième est l'endiguement, au sens de Bhabha : la célébration de la « diversité » à condition qu'elle se laisse situer dans le cadre de référence dominant - le krump à l'Opéra. La reconnaissance devient alors une forme subtile d'assignation : on vous reconnaît comme divers, à votre place. La troisième est la sectorisation : les droits culturels, pensés comme transversaux (santé, alimentation, éducation, habitat), sont réabsorbés par le seul secteur culturel, qui en fait un référentiel d'évaluation de plus (une distinction).

6. Ce pourquoi nous préférons manger à plusieurs – pour ne pas rester seul à opérer ce partage. Cru/cuit, sec/humide, bouilli/rôti : la nature double de l'aliment le qualifie comme signe - signifiant/signifié, il donne aux sens, il donne du sens. Comme disait Lévi-Strauss : « il ne suffit pas qu'un aliment soit bon à manger, encore faut-il qu'il soit bon à penser ».

7. Cf. note 13.



La cantine des Izards oppose à ces dérives un démenti pratique. Elle exerce des droits culturels sans les revendiquer - et c'est peut-être la condition de leur effectivité. Ce paradoxe mérite d'être pris au sérieux : les droits culturels sont d'autant mieux exercés qu'ils ne servent pas d'étiquette.

— Stratégies minoritaires : une catégorie à manier avec précaution

Dans les hypothèses de l'étude, nous plaçons la Cantine dans le cadre des « stratégies minoritaires », aux côtés du Motor (fabrique LGBTQI++ à Toulouse) et de la Fabrique Francophone (Cahors). Le rapprochement éclaire, mais la catégorie doit être maniée avec précaution - le terrain lui-même la conteste. Yamina Aïssa Abdi refuse toute étiquette : ni féministe, ni décoloniale, ni communautaire. « *On est ce qu'on est. Tu ne me rentres pas dans une case.* » Et Tayeb Cherfi va plus loin : présenter la question racisée comme la question, « *c'est présenter un fait social apolitique* » - c'est-à-dire dépolitiser ce qui est en jeu. Ce que veulent les mères du quartier, ce n'est pas la reconnaissance d'une identité minoritaire : c'est le bien commun - que leurs enfants réussissent à l'école, que le quartier vive, que la qualité ne soit pas réservée aux autres.

Le refus d'étiquette n'est donc pas une prudence tactique : c'est une position politique substantielle. L'assignation identitaire - fût-elle bienveillante, fût-elle académique - reconduit l'endiguement de la différence : elle situe les personnes dans un cadre qui les précède.

Or il y a un fait objectif (des femmes racisées, un quartier postcolonial) et il y a ce que les personnes en font - et ce qu'elles en font ici, c'est précisément de ne pas s'y laisser réduire.

La mairie elle-même a montré le revers de cette assignation : elle refusait qu'Izards Attitude porte la Cantine parce qu'elle voulait un porteur de projet individuel plutôt qu'une association porteuse d'une identité collective. La même case sert à célébrer et à exclure. C'est pourquoi la stratégie du refus d'étiquette est aussi ce qui permet les alliances les plus larges : avec la mairie, avec des fondations privées, avec la « haute sphère » parisienne de la Climate House - sans renoncer à ses attachements.

— Tensions et fragilités

L'agir habitant n'est pas sans tensions. La montée en autonomie des femmes des Izards produit des conflits avec les cadres institutionnels - et avec les salariées elles-mêmes, perçues comme prescriptrices malgré leur bonne volonté. Cette émancipation est l'objectif du projet, mais elle exige de ne pas reproduire, sous forme professionnelle, les rapports de domination que le projet défait. Il y a aussi l'épuisement des porteurs : Yamina Aïssa Abdi a tenu six mois sans salaire. Cette précarité absorbée à titre personnel est le coût invisible de l'agir habitant : il n'apparaît dans aucun bilan. Enfin, la dépendance aux personnes : la Cantine tient si la confiance entre les personnes se maintient. Si Yamina Aïssa Abdi part, qui l'assure ? Cette question, non résolue, est celle de toutes les structures fondées sur un agir habitant fort. Elle rejoint l'impératif formulé par Eric Corijn : penser la vie culturelle des métropoles non depuis un roman national qui prétendrait nous contenir tous, mais depuis ce qui, étant encore à venir, nous embarque dans une destinée commune. La cantine est une réponse locale à cette question métropolitaine : un « nous » qui se construit par la table, non par l'appartenance.



À RETENIR

La pratique précède l'institution

La cantine éphémère n'est pas un palliatif en attendant l'installation : c'est une stratégie. En construisant la pratique sociale avant que le cadre institutionnel ne soit prêt, Yamina Aïssa Abdi a créé un fait accompli qui a contraint la mairie à tenir ses engagements. Cette logique - la maîtrise d'usage contre la maîtrise d'ouvrage - est transférable et mérite d'être nommée.

La dignité comme point de départ, pas comme résultat

Au Cœur de Ma Cantine ne part pas d'un manque - le quartier manquerait de culture, de santé, d'alimentation saine ? - mais d'une richesse : les savoirs des femmes, leur solidarité, leur culture alimentaire. Ce renversement est la condition

d'une action culturelle qui reconnaît et renforce les droits culturels des habitants, plutôt que de les traiter comme des bénéficiaires passifs.

La lenteur comme méthode

La spontanéité d'une réunion organisée la veille pour le lendemain est le résultat de dix ans de construction de confiance. Le travail d'éducation populaire se fait dans le temps long. Cette lenteur n'est pas un défaut ; c'est le mode propre d'un agir habitant ancré dans la réalité vécue.

Le refus d'étiquette comme position politique

Ne pas se laisser enfermer dans les cases « féministe », « décoloniale » ou « communautaire » n'est ni ignorance ni prudence : c'est une position substantielle. L'assignation identitaire,

même bienveillante, reconduit l'endiguement de la différence ; la même case sert à célébrer et à exclure. La liberté de ne pas appartenir est ce qui permet les alliances transversales sans renoncer à l'ancrage.

La double injonction institutionnelle

Les tiers-lieux culturels en quartiers populaires sont coincés entre deux injonctions contradictoires : un discours marchand qui exige la rentabilité, et un discours institutionnel qui les ramène à la médiation culturelle classique. Ces lieux sont autre chose : des espaces d'exercice effectif des droits culturels, qui méritent des cadres de financement adaptés - pluriannuels, transsectoriels, fondés sur la reconnaissance de ce qui existe déjà.

SYNTHÈSE

L'appartenance comme légitimité

- ✓ Les porteurs de projet sont du quartier
- ✓ Cette appartenance rend possible une relation d'égalité que ne permet pas une simple posture professionnelle

La cantine éphémère comme méthode

- ✓ Participer à la vie de la cité sans attendre l'autorisation ni avoir à la demander

L'inversion du rapport prescripteur-bénéficiaire

- ✓ « J'ai besoin de vous » plutôt que « voici ce que je vous apporte ».
- ✓ La réciprocité comme principe de fonctionnement

La valorisation du travail invisible

- ✓ Dix ans d'engagement qui ne figurent dans aucun bilan d'activité mais sont la condition de tout le reste

Le refus d'étiquette comme liberté politique

- ✓ N'appartenir à aucune case, c'est refuser l'assignation qui célèbre et exclut d'un même geste
- ✓ Et conserver la liberté de ses alliances

POUR ALLER PLUS LOIN

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Les références complètes et complémentaires (Romainville, Favero, UNESCO, Bhabha/Rutherford, Laboratoire des droits culturels, Royaumeont, Deleuze, Haraway, Landon) figurent dans la bibliographie générale de l'étude.

— Droits culturels et quartiers populaires

- Arnaud, L. (2018). *Agir par la culture : Acteurs, enjeux et mutations des mouvements culturels*. L'Attribut.
- Arnaud, L. (2021). *Des contre-pouvoirs culturels dans la ville ? Métropoles*, (29).
- Brossard, C., et Lucas, J.-M. (2024). *Les tiers-lieux aux défis des cadres publics européens. Dans Tiers-lieux en Europe et puissance(s) publique(s)*. ANCT.
- Groupe de Fribourg. (2007). *Déclaration de Fribourg sur les droits culturels*. <https://droitsculturels.org>
- Delfini, A., et Garmadi, M. (2026). *Neutraliser le monde associatif : Enquête sur une injonction à la dépolitisation*. Observatoire des libertés associatives.

— Activisme culturel

- Duport, C. (1996). *Les gens de VITÉCRI : L'histoire d'une association des quartiers nord de Toulouse*. Bourse Michel Anselme.
- Bhabha, H. K. (1994/2007). *Les lieux de la culture : Une théorie postcoloniale*. Payot.
- Corijn, E. (2019). *Une ville n'est pas un pays : Plaidoyer pour la révolution urbaine*. Samsa.

— Alimentation et anthropologie

- Lévi-Strauss, C. (1964). *Le cru et le cuit (Mythologiques, I)*. Plon.
- Mauss, M. (1925/1950). *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. Dans Sociologie et anthropologie*. PUF.
- Sèze, B. (2023). *Quand bien manger devient un luxe*. Éditions de l'Atelier.
- Desgoutte, J., Dupré la Tour, J., et al. (2024). *Atlas pratique pour une alimentation en commun* [Manuscrit en préparation].
- Bernfeld, D., Gantois, M., et Biton, A. (1984). *Architecture et participation : Pour une maîtrise d'usage. Dans L'usager face à l'architecture*. ILEP/CPFC.

RESSOURCES

L'étude a occasionné cinq webinaires-débats disponibles sur : francetierslieux.fr

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Cette fiche-outil est le fruit d'une étude conduite par Jules Desgoutte, avec la contribution de Nadia Choukroune, pour Artfactories/Autresparts, à travers une démarche d'enquête collective, co-pilotée par France Tiers-Lieux et ses membres - l'Association Nationale des Tiers-Lieux, l'UFISC et le ministère de la Culture - afin d'éclairer les pratiques culturelles en tiers-lieux ainsi que leurs interactions avec les politiques publiques. Elle a été réalisée grâce à la contribution des cinq lieux qui en ont constitué les terrains (le Galpon, Les Poussières, Au cœur de ma cantine, le Cheptel Aleïkhoum, le Carré-Colonnes) ; des réseaux de lieux intermédiaires et indépendants et de tiers-lieux auxquels ils appartiennent (Actes if, Aliice, Tiers-Lieux BFC, CNLII, La Rosée) ; et de leurs partenaires (Pola, la Fraternelle, le 108, la Maison des réseaux). Crédits photos : champlon31.

Philippe Henry, Anne-Christine Micheu et Joël Lécussan ont bien voulu accompagner l'étude au titre du conseil scientifique. Sébastien Geronimi et Yolaine Proult, à chaque étape de sa réalisation. Patricia Coler, Ophélie Deyrolle, Emma Ladet et Guillaume Juin dans son pilotage.

Qu'ils et elles en soient toutes et tous remercié.e.s.

Contact : infos-afap@artfactories.net – autresparts.org

Étude sur les pratiques culturelles en tiers-lieux - Artfactories/autresparts - 2025-2026

Une étude de

France
**TIERS
LIEUX**

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

TIERS-LIEUX
association
nationale

UFISC
Union Fédérale d'Intervention
des Structures Culturelles

Réalisée par

AUTRE[S]P
**ART
FACTORIES**